

# BUXIÈRES

## SOUS-MONTAIGUT



Bulletin municipal 2017

**PRÉSENTATION DE LA COMMUNE,**  
**TEXTE ORIGINAL ÉCRIT AU MILIEU DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE.**

*Buxières-sous-Montaigut est un petit village rural situé au centre de la France. Le village se trouve dans le département du Puy-de-Dôme région Auvergne, à la limite de l'Allier, se voit décrit ainsi au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle : « ... construit au sommet d'une légère colline qui lui donne une assez belle vue de tous côtés sur un vaste cadre de culture (souvent sous forme de bocage), ce cadre agréable coupé de vallons , se montre souvent boisé. Son église d'inspiration romane conserve une étonnante abside arrondie à moitié recouverte de végétation... ».*

*Le village appartient à l'arrondissement de Riom et au canton de Montaigut en Combrailles. Le code postal du village est le 63700 et son code Insee le 63062.*

**Géographie:**

*L'altitude est de 580 mètres environs.*

*Latitude est de 46.203 degrés Nord.*

*Longitude est de 2.849 degrés Est.*

*Sa superficie est de 1.088 hectares.*

*Les villes et villages proches de Buxières-sous-Montaigut sont :*

- Lapeyrouse,
- Durmignat,
- Montaigut en combrailles,
- et Saint-Eloy-les-Mines.

*Les habitants de Buxières-sous-Montaigut se nomment les buxiéroises et les Buxiérois, il y a 244 habitants.*



# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

J'ai le plaisir une nouvelle fois de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter.

Nous venons de terminer l'année 2017, avec ses joies, ses peines et nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés, pour ceux qui ont des problèmes de santé et qui sont dans la peine.

Comme vous le savez les élections, nous ont donné un nouveau Président de la République et de nouveaux députés. La ligne de conduite de cette nouvelle gouvernance, n'offre pas de perspectives très motivantes pour les communes et les équipes en place, nous devons, à nouveau, nous adapter à de nouvelles restrictions budgétaires imposées.

Dans les prochains mois, nous travaillerons à maintenir le budget communal, sans augmentation des impôts, comme promis lors de l'élection municipale.

Des travaux ont été réalisés sur l'année 2017, démolition des anciens WC sur la place de la mairie, un programme de voirie avec le syndicat de Menat, la réhabilitation de l'ancienne cabine de la bascule communale, l'installation d'un tableau numérique à l'école, remplacement des panneaux de signalisation sur la voirie communale.

Pour l'année 2018 des travaux que vous trouverez dans les pages suivantes sont prévus.



Un acte de vandalisme, a été constaté dans le cimetière, en effet une tombe a été entièrement détériorée (carreaux cassés, plaque de souvenir détruite) ce genre d'acte est inadmissible, et ne doit plus se reproduire, nous serons vigilants et je vous demande de l'être aussi.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 28 janvier à 10h30, à la salle des fêtes pour la réunion publique, où nous accueillerons les nouveaux habitants de la commune.

Une nouvelle fois, en mon nom et au nom du conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2018.

**Votre Maire**  
**Roger OLLIER**

**BULLETIN MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT**

## **Publication**

Roger Ollier - Michel Nicolas

## **Crédit Photo**

La Mairie

## **Conception & Impression**

Agence iCombrailles - Pionsat

## **Tirage**

200 exemplaires

# TRAVAUX & ACHATS 2017

## TRAVAUX DE VOIRIE

Sur la VC N°7 au lieu-dit « Chez Cagnot » et sur la VC N°204 partant de l'église de Buxières jusqu'à la limite avec Lapeyrouse en direction du lieu-dit « Chez Vacher », des travaux de création d'accotement dans deux virages en terre végétale ont été effectués ainsi que des enduits bicouche par le Syndicat Intercommunal de Voirie de Menat. Le montant de ces aménagements à la charge de la commune est de **7 425,60 € TTC.**



Au lieu-dit « Chabassière », un dérasement d'accotement et un bicouche ont été réalisés pour un montant de **2 758.80 € TTC.**

Suite à la création de nouveaux WC publics entre le multiple et les nouveaux logements, la municipalité a fait détruire les anciennes toilettes publiques hors norme. La place récupérée a permis de créer trois places de parking supplémentaires.



Enfin la commune a fait bitumer les trottoirs bordant les nouveaux logements ainsi que devant le multiple.

Les places de parking et les travaux de bitumage ont été réalisés par l'entreprise COLAS-MONTEIL en sous-traitance pour le SIV de Menat. Le montant de ces divers aménagements s'élève à **12 432 € TTC.**



AVANT



APRÈS

## ÉLAGAGE DES ARBRES AU POINT PROPRE



Pour des raisons de sécurité de l'agent communal et de non possession du matériel adéquat, la municipalité a demandé à l'entreprise FABOIS de Teilhet

d'intervenir courant mars pour élaguer les sept arbres du point propre. La facture s'est élevée à **429 € TTC**.

## CRÉATION DE PRISES DE COURANT DANS LES CAVES DES LOGEMENTS ET À L'ATELIER MUNICIPAL

À la demande des locataires, la municipalité a fait mettre des prises de courant dans les caves des logements afin que ces derniers puissent installer des congélateurs si besoin. Des prises ont également été installées dans l'atelier municipal, afin que l'agent communal puisse travailler à l'intérieur par mauvais temps. Le montant global de ces travaux est de **1 694,40 € TTC**.

## CHANGEMENT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

Certains panneaux de signalisation routière défectueux ont été remplacés pour un montant de **2 005,45 € TTC**.

## IL FAUT ÉGALEMENT NOTER QUELQUES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DU BOURG

Utilisation de l'Ancienne borne Michelin, elle n'indique plus exactement la bonne direction, mais ce souvenir d'un temps pas si ancien a été réhabilité en bac à fleurs.



De même l'ancien local du poids de ville après avoir été un local à poubelle, doit devenir un point d'informations, réfection de la toiture et reprise du crépi.

## PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS EN 2018

- Étude, par le SIEG de la troisième tranche enfouissement réseaux aérien sortie du bourg coté nord,
- Étude par les services du conseil départemental, pour sécurité traverse la grand Rue.
- Remplacement volets roulants de la salle des fêtes (détériorés par la grêle).

### Programme voirie SIV Menat :

- Chemin vers chez Charvillat VC 215 ,
- Chemin des Gaumes à Colève VC 203,
- Les Beaudonnets
- Carrefour le Busset
- Du Bourg au Boisset VC 202

## ACHAT TABLEAU INTERACTIF POUR L'ÉCOLE, PUPITRE ET SONO

L'école élémentaire de Buxières a été doté d'un nouvel outil pour la rentrée scolaire 2017/2018, la municipalité a investi dans un tableau numérique interactif avec vidéoprojecteur et ordinateur portable pour l'enseignant. Le coût de ce kit est de **4 440 € HT**. Nous avons également investi dans un pupitre et une sono pour un montant global de **589,51 € TTC**. Une subvention de l'État a été obtenue pour l'ensemble de ces achats d'un montant de **2 300 €**.



# BUDGET COMMUNAL 2017

## FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT en €
Fournitures (scolaires, bureau, eau, électricité, carburants, petits matériel...)	28 300,00
Services extérieurs (entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, location, assurances...)	37 250,00
Autres services (indemnités du receveur, fêtes et cérémonies, publications, timbres, téléphone, impôts...)	10 770,00
Impôts et taxes assimilés	3 000,00
Frais de personnel (salaires des titulaires, non titulaires, charges)	53 700,00
Autres charges (indemnités des élus, service incendie, participations intercommunales, subventions aux associations)	52 649,00
Atténuation de produits (reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte + fonds de garantie suite réforme TP)	17 602,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 100,00
Charges exceptionnelles	-
Dotations aux amortissements (amortissements travaux schéma directeur d'assainissement)	18 500,00
Virement à la section d'investissement	201 902,06
<b>TOTAL</b>	<b>433 773,06</b>

RECETTES	MONTANT en €
Atténuation de charges (remboursement rémunération du personnel)	-
Produits divers (concessions dans le cimetière, droit de stationnement, redevance assainissement)	10 800,00
Impôts et taxes	91 873,00
Dotations & participations de l'État	81 820,00
Autres produits de gestion courante (locations diverses...)	21 900,00
Produits exceptionnels	110,00
Résultat 2016 reporté	227 270,06
<b>TOTAL</b>	<b>433 773,06</b>

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT en €
Capital des emprunts + cautions	30 000,00
Plan de relance FCTVA	22 000,00
Immobilisations corporelles	21 235,06
Restes à réaliser sur immobilisations en cours	61 450,00
Immobilisations en cours (constructions)	130 000,00
Immobilisations financières	28 200,00
Opérations patrimoniales	97 200,00
Déficit d'investissement 2016 reporté	48 052,43
<b>TOTAL</b>	<b>438 137,49</b>

RECETTES	MONTANT en €
Virement de fonctionnement	201 902,06
Subventions d'investissement	1 700,00
Dépôts et cautionnement	1 000,00
FCTVA, taxe aménagement & excédent de fonctionnement capitalisé	45 207,43
Amortissements	18 500,00
Restes à réaliser 2016	72 628,00
Opérations patrimoniales	97 200,00
<b>TOTAL</b>	<b>438 137,49</b>

## ÉTAT DE LA DETTE

BUDGET	Année de réalisation	Objet de la dette	Organisateur prêteur	Durée en année	Taux en %	Taux renégociés	Dette en capital à l'origine	Annuités 2017
PRINCIPAL	2002	Ancien presbytère	Caisse des dépôts	25	Variable	Variable	47 471,76	2 674,02
PRINCIPAL	2004	Achat logement du multiple	Banque Populaire	20	4,25	2,55	45 000,00	3 262,24
PRINCIPAL	2008	Réaménagement bâtiments communaux	Banque Populaire	15	4,75	2,55	60 000,00	5 435,35
PRINCIPAL	2015	Réhabilitation bâtiment Michelat	Crédit Agricole	20	1,98	1,98	223 000,00	14 038,91

## FINANCES COMMUNALES

*Décisions en matière de taux de contributions directes*

Libellés	Base notifiées par l'administration des impôts 2017	Taux de référence de 2016	Taux de référence de 2017	Produit fiscal attendu pour 2017
Taxe d'habitation	184 600	8,37%	8,37%	15 451
Taxe foncière sur le bâti	147 300	11,02%	11,02%	16 232
Taxe foncière sur le non bâti	33 900	79,83%	79,83%	27 062
<b>BASE TOTALE</b>	<b>365 800</b>	<b>PRODUIT TOTAL PERÇU</b>		<b>58 745</b>

## CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

Désignation	Participation Totale	Participation par habitant
SMAD des Combrailles : cotisation informatique	592,22 €	2,49 €
Service Départemental d'incendie	4 901,28 €	20,59 €
Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz	2 891,00 €	12,15 €
Syndicat de Voirie de Menat	3 281,00 €	13,79 €

# VIE COMMUNALE 2017

## ÉLECTIONS

L'année 2017 a vu 2 élections majeures sur quatre Dimanche, les présidentielles et les législatives.

Pour la commune de Buxières sous Montaignut nous pouvons retenir de ces élections des taux de participation bien supérieur à la valeur nationale.

Les valeurs sont issues du site  
du ministère de l'intérieur  
(interieur.gouv.fr)

		Premier tour			Deuxième Tour		
		Inscrits	Votants	% participation	Inscrits	Votants	% participation
Présidentielle	France Entière	47 582 183	37 003 728	77,77%	47 568 693	35 467 327	74,56%
	<b>Buxières-sous Montaignut</b>	<b>163</b>	<b>134</b>	<b>82,21%</b>	<b>163</b>	<b>144</b>	<b>88,34%</b>
Législatives	France Entière	47 570 988	23 167 508	48,70%	47 293 103	20 164 615	42,64%
	<b>Buxières-sous Montaignut</b>	<b>163</b>	<b>105</b>	<b>64,42%</b>	<b>163</b>	<b>91</b>	<b>55,83%</b>

## COMMÉMORATIONS

La commune n'a pas oublié de commémorer ceux de ses habitants qui sont morts pour la France pendant les deux dernières guerres mondiales. Des enfants du village étaient là et Sacha nous a énuméré les noms de ceux que nous ne devons pas oublier même si nous ne les avons pas connus. Comme c'est devenu l'habitude dans notre village, les commémorations se sont terminées au son de « La Marseillaise »



## ÉLÈVES DE LA COMMUNE REÇUS AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB)

Le professeur est M. David LEJEUNE (histoire-géographie), il était le professeur principal des 4 collégiens l'an dernier.



De gauche à droite :  
Léa TRIBOUT – Jonathan AUZEL  
Victor WROBEL – Déan BUSANCIC.  
Le représentant de la commune :  
Philippe WROBEL

## INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Cette année le SMAD a lancé une opération d'identification des zones humides sur plusieurs communes, dont Buxières sous Montaigut. Pour cela les agriculteurs étant directement concernés, plus quelques sages du village et bien évidemment des spécialistes externes se sont retrouvés en salle pour explications et sur le terrain pour expertise.

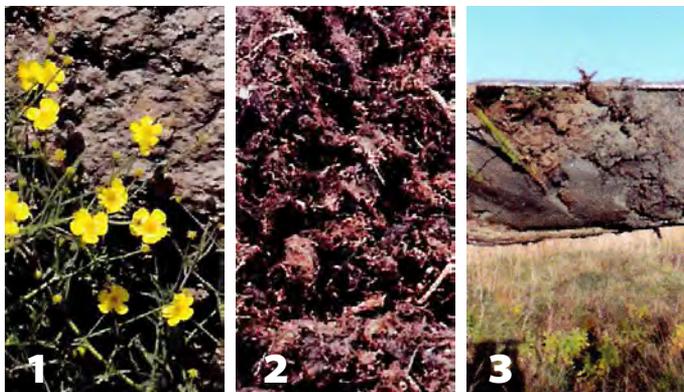
Le bilan a été présenté au conseil pendant la réunion du 14 Décembre 2017.



### Comment les reconnaître ?

La méthodologie développée par la CLE est fortement inspirée des arrêtés du 24 juin 2008 et du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides.

Elle se base sur la **végétation** et sur la **nature du sol**. Ainsi, si un terrain est recouvert à plus de 50% d'une flore caractéristique de milieux humides, c'est une zone humide (*image 1 : renoncules flammettes*). Si non, le sol est examiné via une tarière. S'il présente de la matière organique (*image 2 : tourbe, histosol*), des traces de fer réduit (*image 3 : gris-bleu : reductisol*) ou de fer oxydé (rouille : rédoxysol) à moins de 1,20 mètre de profondeur, le terrain est considéré comme humide.



### Les grands principes de l'inventaire

L'inventaire des zones humides sur le bassin de la Sioule suit l'approche PEE (Potentielles, Effectives, Efficaces) :

- Les **zones humides potentielles** sont issues d'une analyse informatique de la topographie, de la végétation, de l'occupation des sols, de la géologie, du réseau hydrographique ...
- Les **zones humides effectives** ou réelles répondent à la définition de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques et satisfont aux critères d'hydromorphie des sols et/ou de présence d'une végétation hygrophile.
- Les **zones humides efficaces** assurent un rôle important vis-à-vis d'une fonction donnée.

### Quelles suites donner à l'inventaire ?

La préservation des zones humides est d'intérêt général, chacun à son niveau peut donc apporter sa contribution :

- **Les collectivités** : protection via les documents d'urbanisme, acquisitions foncières amiables ou via le droit de préemption, incitation aux bonnes pratiques via l'exonération fiscale de la taxe foncière, ...
- **L'État** : consultation de l'inventaire lors de l'instruction des dossiers réglementaires
- **Les porteurs de projet** : l'inventaire constitue un outil d'alerte.

**ATTENTION**, il ne s'agit pas d'une délimitation au sens réglementaire. Les porteurs de projet n'échappent pas à une délimitation très précise des zones humides présentes ou impactées par leur projet.

**18 %** de la superficie du bassin de la Sioule sont des zones humides potentielles, soit près de 45 000 ha .

# ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

## ACTIVITÉS RÉALISÉES LORS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

### THÈME : « LES TRÉSORS DE LA TERRE »

*Pour rappel : l'effectif de la classe s'élevait à 18 élèves (10 CM1 – 8 CM2).*

#### RENCONTRE SPORTIVE

##### INTER-ÉCOLES DE BASKET-BALL

Elle a eu lieu début avril 2017, à Saint-Gervais-d'Auvergne. En amont, les élèves avaient bénéficié de l'apport technique de M. Romero, intervenant fédéral, qui est venu à Buxières pour lancer le module et apporter du matériel (panneaux de baskets, ballons, ...). La rencontre s'est déroulée dans une très bonne ambiance ; pas de mauvais geste, du beau jeu ; merci aussi à M. Blégent, le directeur de l'école de Saint-Gervais, pour nous avoir accueilli au gymnase ! Chaque école est repartie avec un trophée ; belle journée !



#### INTERVENTION DE LA GENDARMERIE

##### CONCERNANT LE « PERMIS INTERNET »

Les nouvelles technologies, l'accès à Internet, la navigation sur les réseaux sociaux, ... ; toutes ces nouvelles choses nécessitent un travail de prévention à l'école et d'information. C'est pour cela que les élèves se sont formés, sur informatique, par le biais d'un logiciel couplant vidéos puis QCM, au Permis Internet, module validé en classe par « un examen final », en présence de gendarmes de la caserne de Saint-Eloy. Les enfants ont pu également échanger avec ces derniers sur leur métier, leur équipement... Les interactions ont été riches...

#### OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

**J**uste avant les vacances d'avril et à l'initiative de la mairie de Lapeyrouse, une journée de nettoyage, dans et à proximité de Lapeyrouse, a été proposée. Et, comme d'habitude, malheureusement, de nombreux déchets ont été trouvés : entre autres, ferrailles diverses,

mégots de cigarettes, plastiques en tout genre, ... Ceci fut, une nouvelle fois, l'occasion de sensibiliser les élèves à la nécessité de préserver l'environnement, de ne pas jeter n'importe quoi dans la nature et, bien sûr, de recycler les déchets autant que cela est possible !

## CLASSE DE DÉCOUVERTE DANS LES ALPES, DANS LE VILLAGE DU REPOSOIR

Après plusieurs réunions avec mes collègues de Lapeyrouse, nous sommes parvenus à mettre sur pied, cette année encore, une très belle classe de découverte. Dépaysement total et paysages splendides ont été au programme.

Les classes de M. Clusel (GS-CP), Mme Serrano (CE1-CE2), et la mienne y ont participé, du 12 au 16 juin 2017.



Nous avons commencé par nous rendre à Annecy où nous avons visité un peu la ville, et fait du bateau sur le lac. En fin de journée, nous avons atteint notre lieu d'hébergement au Reposoir, petite commune située à proximité du Col de la Colombière.

Le mardi, nous sommes allés à Chamonix. Après avoir pris le train du Montenvers pour atteindre la Mer de Glace (1900 mètres d'altitude !), nous avons pu admirer de hauts sommets et prendre conscience de l'impact du glacier sur la roche, et admirer les reflets bleutés de la glace, lors d'une immersion au sein de la Grotte de Glace, creusée à l'intérieur même du glacier ! De même, plusieurs sculptures y ont été réalisées et très bien mises en valeur par nombre d'éclairages ! Durant l'après-midi, les élèves ont appris les bases de l'orpaillage et ont manipulé la bâtée.



Le mercredi, nous sommes partis observer les animaux vivant dans la montagne avec Bernard, notre guide. Surveillés de près par un troupeau de vaches alpines, les élèves ont vu, à la lunette, des bouquetins, un gypaète (oiseau surnommé « le casseur d'os » !), et d'autres animaux encore ! L'après-midi, activités plus reposantes : jeux divers et land-art, à proximité d'un ruisseau alpin, au Reposoir.

L'avant-dernier jour a débuté par une randonnée autour des plantes alpines. Certaines, avec les conseils d'une



animatrice, ont été cuisinées et servies lors du repas du midi. En 2<sup>e</sup> partie de journée, sortie au cirque de Sixt-Fer-à-Cheval : les paysages qui s'y trouvent sont grandioses ;



de très belles cascades s'écoulent des montagnes. Les 3 classes ont cheminé dans le cirque pendant 2 heures. Après-midi magnifique, tout simplement ! Journée conclue par la BOUM tant attendue ; tous avaient encore quelques réserves d'énergie pour danser !



Le jour du départ, le vendredi, après avoir bouclé les valises, les élèves ont pu faire quelques emplettes au magasin du village et pratiquer quelques jeux

sportifs entre eux.

Merci, une nouvelle fois, aux élèves, aux accompagnateurs, pour cette nouvelle classe de découverte très réussie ! N'oublions pas non plus de remercier les mairies des communes de Lapeyrouse et de Buxières, les parents, le Conseil Départemental, le Foyer Laïc de Lapeyrouse, acteurs sans lesquels, financièrement, rien de tout cela n'aurait pu se faire !



## SORTIES PÉDESTRES

En vue de la classe de découverte, les élèves ont effectué, en ma présence et avec la complicité de Nathalie, plusieurs marches matinales autour de Buxières ; cela a permis de travailler un peu l'endurance et de balayer du regard les alentours de la commune. De très bons moments d'échanges, de discussions, de bonne humeur aussi. À refaire !



## PERMIS VÉLO

À la fin du mois de juin, M. FOGAROLLO, un gendarme venu de Clermont-Fd, a sensibilisé les élèves aux bonnes conduites à avoir lorsque l'on circule en vélo (port du casque, gilet fluorescent, connaissance des principales règles de circulation, ...). Partie plus théorique le matin, mais toujours dans la bonne humeur ! / partie pratique l'après-midi ; les élèves ont évolué sur un circuit vélo puis ont reçu du gendarme leur permis vélo.

## RENCONTRE EPS AU COLLÈGE ALEXANDRE VARENNE

Début juillet, nous nous sommes rendus au collège pour participer à une rencontre sportive de handball, rencontre dont le but était de mélanger les CM (CM2 notamment), aux 6<sup>e</sup>. Cette journée a été organisée en collaboration avec l'un des professeurs d'EPS du collège, M. LICHERON, que je remercie pour son accueil. Très bonne journée à la fin de laquelle les élèves ont pu repartir avec un nouveau trophée ! À refaire, là encore !



## EXPOSÉS DES ÉLÈVES

**T**out au cours de l'année, certains élèves ont présenté aux autres des exposés sur des sujets qui les intéressaient (la pêche, l'Australie, le renard polaire, ...).  
Le travail, en amont de la présentation et mêlant plusieurs compétences, était préparé essentiellement à la maison et orienté par mes soins à l'école.

# ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

## ACTIVITÉS MENÉES OU PRÉVUES LORS DU 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2017

### THÈME : « SONS, IMAGES ET ÉCRITS »

(Thème retenu pour l'année scolaire 2017-2018)

**Effectif :** cette année, la classe compte 15 élèves (6 CM1 – 9 CM2).

### MODULE DE NATATION

Comme chaque année, les élèves se rendent, jusqu'aux vacances de Décembre, à la piscine de Saint-Éloy-les-Mines, pour améliorer leurs compétences aquatiques. Plusieurs épreuves doivent d'ailleurs être validées ; merci aux MNS pour leur implication et l'aide qu'elles apportent pour valider ces différents tests.

*Au programme du module : apprendre à être à l'aise dans l'eau, s'immerger, nager bien sûr, mais aussi courses, relais, « jeu des serveurs », et autres jeux, ...*

### SORTIE PÉDESTRE : RAMASSAGE DE CHÂTAIGNES



Courant octobre, nous sommes allés ramasser des châtaignes dans un bois ; celles-ci ont été proposées au menu de la cantine, la semaine suivante. Marche et dégustation très agréables !

### AUTRES ACTIVITÉS POSSIBLES, DURANT LE RESTE DE L'ANNÉE

- Sortie à Clermont, au festival du Court Métrage, pour toutes les classes du RPI.
- Venue d'une artiste qui aidera les élèves à mettre en scène les contes qu'ils auront inventés.
- Si cela est reconduit, opération « Nettoyons la nature ».
- Journée Clé des Champs (si celle-ci est reconduite), en espérant que le beau temps soit de la partie, cette année...
- Spectacle et fête de l'école, ...
- Sorties pédestres diverses autour de l'école.
- Rencontres sportives (ultimate (frisbees)) inter-écoles ou, comme l'an passé, au collège...



### ACTIVITÉS À LA CANTINE

Les élèves, une fois leur repas avalé, réalisent différentes activités dans la salle de cantine, avec Nathalie : au programme : dessins, jeux divers, fabrication de petits objets pour le marché de Noël, ... . Merci, une fois de plus, à elle, pour tous ces bons moments de vie collective !



### LE SPECTACLE DE NOËL

*Il aura lieu juste avant les vacances de Noël, le vendredi 22 décembre 2017, dans la salle des fêtes de Lapeyrouse. La venue du Père Noël sera toujours autant attendue des enfants.*

*Dans le même temps, le « Marché de Noël » se déroulera la veille et le jour du spectacle de Noël. Différentes choses seront proposées à la vente : objets fabriqués ou décorés par les élèves et, je l'espère, petits gâteaux divers (avec l'aimable collaboration de Nathalie, la cantinière).*

# LA CLÉ DES CHAMPS, C'EST...

## UN ACCUEIL DE LOISIRS

Cette année, l'équipe d'animation a redoublé d'énergie pour proposer de nouvelles activités aux enfants !

En plus d'assurer les temps de garderie, d'aide aux devoirs, et de pause méridienne, les animateurs ont proposé des ateliers divers et variés. Ainsi, chacun a pu choisir de découvrir le jardinage (avec Nicolas, papa bénévole), la couture (avec Sophie du salon « À vos aiguilles »), les sciences ou encore le hockey.



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se sont terminés en juillet dernier pour laisser place à la semaine de 4 jours.



La majorité des élèves scolarisés participaient aux animations mises en place et certains ont pu appréhender de nouvelles techniques : Initiation au Hip Hop (en partenariat avec le SMADC), réalisation de films en Stop Motion, création de « caisses à savon », découverte du « Kinball » ou de l'escrime, montages photos, atelier « pêche » (avec la participation de l'Association de Pêche de Lapeyrouse), tennis... en ont ravis plus d'un !

Les activités des vacances et des mercredis perdurent avec la réouverture du centre à la journée le mercredi depuis septembre. L'accueil est toujours proposé dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30. Un ramassage en bus est mis en place sur les communes de Lapeyrouse, Buxières sous Montaigut,

## UN ESPACE DE VIE SOCIALE

Après 12 années de bons et loyaux services en faveur de la jeunesse, La Clé des Champs évolue en proposant, depuis 2007, la mise en place d'ateliers pour répondre aux besoins de tous. Ainsi adultes, seniors, en groupe ou seul, disposent d'un panel d'activités.

Depuis, les actions rencontrent un vif succès et se développent. Outre les collectivités de Montaigut en Combraille, Buxières sous



Montaigut et celle de Lapeyrouse pour leurs mises à disposition de locaux, de matériel et aide financière, la Caisse d'Allocations Familiales valorise cette initiative et l'engouement en contribuant largement à son développement. Ces partenariats concourent ainsi à l'obtention du label Espace de Vie Sociale. Un label gage de qualité de sérieux et de reconnaissance.

Chacun peut donc participer à des ateliers de loisirs créatifs, de découverte et d'initiation à l'outil informatique, des sorties culturelles et sportives, à des séjours ou bien à des soirées et activités à thème dont les objectifs principaux sont de rompre l'isolement, de réduire les inégalités sociales, de faire vivre la citoyenneté et de valoriser notre environnement...

Pour voir perdurer les actions de l'Accueil Collectif de Mineurs ainsi que celles de l'Espace de Vie Sociale, une mise aux normes des locaux devenus vétustes s'imposait. La municipalité de Lapeyrouse associée à la communauté de communes du Pays de Saint Eloy ont engagé des travaux de rénovation. Une subvention LEADER (fonds européens) jumelée à un financement de la Caisse d'Allocations Familiales contribueront en grande partie aux frais d'agencement et d'équipement.



Montaigut en Combraille et Ars les Favets afin qu'un maximum d'enfants puissent bénéficier des animations proposées.

Toujours les mercredis, et dans le but d'apporter un service de proximité aux familles, nous continuons de proposer l'animation des anniversaires pour les enfants. Selon le thème choisi, tout est mis en oeuvre afin que les bambins participent à une jolie fête.



L'association va donc bénéficier, courant 2018, de locaux plus grands grâce à l'aménagement de l'étage et pourra proposer et multiplier ses actions.



Une journée portes ouvertes permettra à ceux qui le souhaitent de venir visiter les locaux, découvrir les nouvelles activités proposées et rencontrer l'équipe d'animation ainsi que celle des bénévoles qui redoublent de volonté et d'effort pour vous offrir des services adaptés.

Les séjours mis en place sont toujours autant plébiscités ! Et cette année, direction l'océan avec 32 enfants de 6 à 16 ans ! Surf, paddle, bouée tractée et soleil au rendez-vous !



Nos adolescents ne sont pas en reste puisque plusieurs soirées leurs sont réservées. Le club ados est la nouveauté mise en place cette année. Leur objectif est de mettre en place des actions afin de financer un futur voyage à Barcelone. Un petit groupe a déjà commencé d'oeuvrer afin de récolter les fonds nécessaires.



Nous adressons donc un vif remerciement à tous nos partenaires, nos « petits et grands » adhérents, les parents et familles présents tout au long de l'année.

Toute l'équipe de La Clé des Champs vous souhaite une bonne année 2018.

# REPAS DES AÎNÉS

NOUS VOICI LE 25 NOVEMBRE 2017

LE 24 NOVEMBRE MISE EN PLACE ET DÉCORATION DE LA SALLE



LE MAIRE LE PREMIER ADJOINT ET LES PRÉPOSÉS  
À LA DÉCORATION ONT PRÉPARÉ LA SALLE



LES AÎNÉS SONT ARRIVÉS



*Pour les aînés  
qui ne viennent pas au repas  
ils reçoivent un colis venant  
de « la Cave Mayetoise »*



QUELQUES MOTS DU MAIRE  
ET UNE MINUTE DE SILENCE EN  
MÉMOIRE DE CEUX QUI  
NOUS ONT QUITTÉS.

REMISE DE MUG, À LA DOYENNE ET  
AU DOYEN DE LA COMMUNE, MUG  
GRAVÉS DE LEUR PRÉNOM SUR PHOTO  
LIÉES À LEUR PERSONNALITÉ.  
FABRICATION PAR UN ATELIER DE LA  
COMMUNE (TRIX AND CO À LANNET)



APRÈS LE REPAS CONCOCTÉ  
PAR LE TRAITEUR  
MONTLUÇONNAIS  
« LE COCHON D'OR »  
L'ORCHESTRE  
« LA CLÉ DES CHANTS »  
S'INSTALLE.



**C'EST PARTI  
POUR LA DANSE,  
VALSES,  
MARCHES,  
ETC ...**



# AMICALE LAÏQUE

DE BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT, TOUJOURS DYNAMIQUE.

Présentons tout d'abord en un court résumé le changement de statut validé par la préfecture, le dernier statut datant de 1956. L'association réunie en assemblée générale le 07/10/2017 a décidé à l'unanimité des membres, présents du conseil d'administration, de modifier certaines des dispositions prises pour le fonctionnement de l'association, **en particulier par le fait d'instaurer une direction de type collégiale.**

Pas de président :

- Le secrétaire et le trésorier sont désignés par le conseil d'administration qui leur délègue la représentation auprès

des tiers et dans les différents actes de la vie civile, en particulier auprès de la banque, et ils auront tous deux pouvoir de signature sur les comptes.

- Toutefois tous les membres du conseil d'administration sont responsables des engagements contractés par l'association.

Tout contrat ou convention passé par l'association sera soumis pour autorisation au conseil d'administration.

Trésorier et secrétaire sont nommés pour 3 ans :

- **Secrétaire** : Claudine Guisiez
- **Trésorière** : Fabienne Wrobel



ÉTAIENT PRÉSENT À L'ASSEMBLÉE M. LE MAIRE ET LE PREMIER ADJOINT. ASSEMBLÉE SUIVIE D'UN REPAS AU RESTAURANT DU CAMPING DU VILLAGE.



REPAS SPECTACLE ANNUEL 4<sup>e</sup> SAMEDI DE FÉVRIER.



RANDONNÉE PÉDESTRE LE 30 AVRIL 2017



BROCANTE DU 1<sup>er</sup> DIMANCHE DE SEPTEMBRE



Cette année, une nouveauté, le club de l'amitié ne pouvant pas assurer la fête patronale, suivant l'idée de notre trésorière, l'amicale laïque a repris cette activité, en organisant une

après-midi théâtre humoristique le 8 Octobre. Le succès de cette manifestation nous incite à la réitérer autour de la Saint Bruno patron de notre commune.



**ARRIVE LE 3<sup>E</sup> SAMEDI DE NOVEMBRE POUR LE REMUE MÉNINGE DU TRIVIAL ENCHÈRE ANNUEL, DES PARTICIPANTS CONCENTRÉS ET UN JURY À L'AFFÛT DE TOUTE TRICHE (MAIS CELA N'ARRIVE JAMAIS !).**



**NOUS VOICI À NOËL AVEC LE SPECTACLE POUR LES ENFANTS ET LA DISTRIBUTION DES CADEAUX PAR LE PÈRE NOËL.**

Le bilan financier 2017 toujours positif et en progression nous motive pour continuer nos manifestations sur 2018 ; avec entre autre cette année l'étude du voyage bisannuel sur 2 jours, dont lieu et dates restent à finaliser.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participées à nos manifestations de par leur présence ou/ et leur aide et invitons tous les habitants de Buxières qui le souhaitent rejoindre notre association pour nous aider en fonction de leur disponibilité.

Merci à l'ensemble de la population pour l'accueil et les dons faits à nos membre lors du passage de nos cartes.

**Bonne année et santé à tous de la part de l'amicale laïque de Buxières sous montaignut.**



### Agenda prévisionnel 2018

(dates à retenir, nous comptons sur votre présence)

- Repas théâtre : **24 Février 2018**
- Randonnée pédestre : **22 Avril 2018**
- Brocante : **02 Septembre 2018**
- Fête patronale : **07 Octobre 2018**
- Trivial Enchère : **17 Novembre 2018**
- Noël des enfants : **à finaliser**

# BIENTÔT DANS LA BOITE AUX LETTRES

DES FOYERS NE BÉNÉFICIANT PAS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Nom Prénom  
Adresse

**Objet : Vérification assainissement autonome**

N° Point de comptage :

N° Compteur :

Lieu desservi :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de l'article L2224-8 du Code général des collectivités territoriales, les communes doivent assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif (fosse septique). **Le Syndicat Intercommunal de Sioule et Morge dont la commune de Buxières-sous-Montaigut fait partie a délégué le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) à la SEMERAP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

Cette visite consiste, en une vérification du fonctionnement et de l'entretien de votre installation d'assainissement autonome. Cette vérification est obligatoire (article L1331-11 du code de la santé publique).

**Le coût de cette intervention est de 27,72 € T.T.C (facturé ultérieurement)**, déduction faite des subventions accordées par les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau « Loire Bretagne » et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

**Le technicien M. \_\_\_\_\_ se présentera à votre domicile pour effectuer ce contrôle :**

**Le (Date) entre 13h30 et 15h00.**

Si vous ne pouvez pas être disponible le jour du rendez-vous, merci de nous contacter au :

Tél : .....

ou par mail : .....

**Afin d'effectuer un diagnostic complet et de qualité, nous vous demandons de bien vouloir rendre accessible votre installation (regards déterrés, ouvrables) et préparer tout document en rapport (facture de vidange par exemple).**

Suite à ce contrôle, le technicien vous adressera un compte-rendu, qui précisera l'état de votre installation et son fonctionnement.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Le responsable du service  
Guillaume CHABORY**



# REJETS À EVITER

## AU SEIN DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes,  
ce ne sont pas **des poubelles** !!

Le réseau d'eaux usées n'est pas un « Tout à l'Égout »,  
**C'EST UN RÉSEAU « D'EAUX USÉES »**

Et pensez à l'employé qui entretient la station d'épuration

Quelques recommandations sont à rappeler concernant les modalités de raccordements et de **rejets au réseau d'assainissement**, elles sont importantes pour **ne pas nuire au fonctionnement de la station d'épuration** (obstruction des conduites, des pompes...) avec pour conséquence **une augmentation du coût de fonctionnement** et de traitement des eaux usées et par suite le risque de voir la facture d'eau augmenter.

- sur un réseau séparatif, les eaux usées doivent être séparées des eaux pluviales (grilles, toitures, avaloirs,...), et des eaux de drainage (eaux de source, trop-pleins de puits, drainages,...)
- déconnecter (voir supprimer) les fosses septiques /toutes eaux (art. L.1331-5 du Code de la Santé Publique),

Éviter de déverser dans les réseaux des produits impropres au fonctionnement de la station d'épuration :

▪ en grande quantité, hydrocarbures, white spirit, essence, solvants, résidus de peinture. Tous produits dangereux (ménagers, industriels) portant sur leur emballage un pictogramme, carrés à fond orange, symboles représentatifs d'un danger,



- huiles de vidange,
- huiles de friture, graisses, émulsion,
- matériaux en plastique : bouteilles, cotons-tiges, lingettes de nettoyage, couches, protections féminines, mégots de cigarettes, préservatifs,...
- matières de vidanges,
- sables, ciment,...
- médicaments périmés,
- effluents provenant d'activités professionnelles (eaux de laiterie, lactosérum, fosses à lisier, purin, etc....).



*Certains déchets peuvent aller à la poubelle, d'autres sont à remettre à la déchetterie dans des containers spécifiques et rendez les médicaments au pharmacien.*

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

C'est une démarche qui permet :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, bac, BEP...)
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense,
- de faciliter les inscriptions sur les listes électorales.



Jeunes gens nés en 2002, vous devez vous faire recenser au cours de l'année 2018, entre la date à laquelle vous atteignez l'âge de 16 ans (et en aucun cas avant) et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

## SECRÉTARIAT DE MAIRIE

### Horaires d'ouverture de la mairie

LUNDI & JEUDI de 9h/12h et de 13h/17h30

☎ 04 73 52 03 01 (répondeur) // 📠 Fax : 04 73 52 02 45

✉ E-mail : [mairie.buxieressousmontaigut@wanadoo.fr](mailto:mairie.buxieressousmontaigut@wanadoo.fr)

🌐 Site : [www.buxieres-sous-montaigut.fr](http://www.buxieres-sous-montaigut.fr)

## CASIER AMIANTE

### OÙ ?

Déchèterie de Saint-Eloy-les-Mines  
Tél. : 04 73 85 96 10

### COMMENT ?

Prendre rendez-vous directement à la déchèterie de Saint-Eloy-les-Mines

### QUAND ?

Dépôt uniquement certains vendredis bien définis.

### COMBIEN ?

Quantité maximum par foyer :  
1 contenant et 1 dépôt par an (100 kg)

### POUR QUI ?

Seuls les particuliers sont autorisés à venir déposer l'amiante.

### POUR PLUS D'INFOS :

[www.sictom-des-combrailles.fr](http://www.sictom-des-combrailles.fr)



Échéance électorale  
aucune échéance

**EURL LOPITAUX**  
Ets LECUYER

Menuiserie • Charpente • Couverture

Z.A. LES FAYES - 63330 PIONSAT  
04 73 85 63 03 // 06 08 03 45 38  
[jean.lecuyer2@wanadoo.fr](mailto:jean.lecuyer2@wanadoo.fr)  
[www.lopitaux-lecuyer.fr](http://www.lopitaux-lecuyer.fr)

Hervé HUBERT

**AER**  
AUVERRAINES ENERGIES RENOUVELABLES

Chauffage - Sanitaire  
Pompe à chaleur

17 rue des Masles  
63700 St Eloy les Mines  
04 73 85 17 32 - 06 07 80 43 74

RGE  
QUALIBAT

L'isolation thermique ROCKWOOL contribue à un environnement plus sûr pour vos enfants. Sachant que votre maison est protégée par nos produits, vous passerez alors plus de temps à jouer avec eux l'esprit tranquille.

Chez ROCKWOOL, nous nous engageons à l'amélioration de la vie des hommes. Notre gamme de produits reflète la diversité des besoins mondiaux en vous permettant d'apprécier le confort d'un mode de vie moderne, tout en réduisant votre empreinte carbone.

En savoir plus : [Rockwool.fr](http://Rockwool.fr)

**Sûr**

**ROCKWOOL**

63700 Saint Eloy

**TAXI** 7 j sur 7  
24 h sur 24

Claude Montandreau

Gares, Aéroports, Hôpitaux  
Plis et colis urgents

Transports malades assis  
Remboursement toutes caisses

**SANS PARURE**  
Chambre & Table d'hôte, Gîtes, Camping vert

Daniel & Jacqueline VAN LOVEREN  
Les Beaufes  
63700 Buxières sous Montaigut  
Tél. 04 73 52 09 02

[www.sansparure.com](http://www.sansparure.com)  
[sansparure@gmail.com](mailto:sansparure@gmail.com)

# DÉMOGRAPHIE

- René VIALTELLE de Gannat, décédé le 19 janvier 2017
- Marcel LEROUX de Saint-Éloy-les-Mines, décédé le 14 août 2017
- Marie CORBEAU de Toulouse, décédée le 18 novembre 2017

## INHUMATION DANS LE CIMETIÈRE

## DÉCÈS

- Raymond DUMAS des Gouttes, décédé le 23 février 2017
- Léonie PEYNET du Boisset, décédée le 22 avril 2017
- Robert BERTHON du Bourg, décédé le 18 novembre 2017

- Christophe BONHAMMOUR & Carole GRAND, unis le 24 juin 2017
- Mathias NOVERRAZ & Vanessa CHAMPOMMIER, unis le 12 août 2017
- Michaël PETIT-BARAT & Sylvia MALAIRE, unis le 04 novembre 2017

## MARIAGES

## NAISSANCES

- Antoine THOMAS des Cruzillons, né le 23 avril 2017
- Ethan BIDON du Lotissement Champ Bréniat, né le 12 septembre 2017
- Kalvyn ROUSSEL des Cruzillons, né le 05 novembre 2017

- M. Yohan PAULO (Grand'Rue)
- Melle Adelina PAULO & M. Alexandre FERREIRA (Grand'Rue)
- Melle Clémence REYMON & sa fille Luna (Grand'Rue)
- Mme Céline JEAN, M. Paul BIDON et leur fils Ethan (Lotissement Champ Bréniat)
- Mme Michèle FRERLET (Le Boisset)
- M. SUENEN et ses enfants Joaquin et Wylona (Le Teix)
- M/Mme Cédric DUFAYET et leurs enfants Anaïs, Quentin, Luna (Les Cruzillons)
- Mme BERTHON et ses enfants Jonathan, Julie (Les Cruzillons)
- Mme Déborah DUMAS, M. Florian ROUSSEL et leur fils Kalvyn (Les Cruzillons)

## NOUVEAUX ARRIVANTS DE L'ANNÉE 2017



**Le Glacier**

0473852492  
135 rue Jean Jaurès  
63700 St Eloy Les mines

0770252452  
ornellalorenzo13270@gmail.com



**market**

**St ELOY Les Mines**

**Tél: 04-73-85-41-76**

**LIVRAISON A DOMICILE**  
Renseignements en magasin

**LOCATION DE VEHICULES**  
Renseignements en magasin



**Matériel Espace vert**  
**Ets SAUVANET**  
5 rue de la Perrière  
63700 Montaigut en Combraille  
**04.73.85.09.48**

**PROMOTIONS \***  
**STIHL / ECHO**  
**GAMME 2017**

*Tronçonneuses, Taille-Haies  
Nettoyeurs, Souffleurs,  
Motobineuses*



\*1 bidon d'huile offert pour chaque achat de matériel



**GAEC DES SOURCES**

**ELEVAGE AVICOLE  
BIO**

Vente de poulets bio prêts à cuire  
Mr Mme LEMONNIER et leur fille vous accueillent sur leur exploitation

**POULETS SUR COMMANDE**



«Chez Vacher» - 63700 LAPEYROUSE - 04 73 52 01 94 - 06 66 44 08 54



**SUR LA ROUTE DE BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT,  
JE N'AVAIS VU QU'UN ARBRE COUVERT DE LIERRE.  
JUSQU'À CE QUE ANNIE NOUS LE FASSE IMAGINER  
TELLE UNE SERVEUSE PORTANT SON PLATEAU.  
MERCİ À TOI DE NOUS AIDER À VOIR LES CHOSES  
AVEC UN AUTRE CÉIL.**